



# Assurance annulation voyage

Par **SOLFEGE**, le **22/10/2021** à **11:20**

bonjour,

En 2019, je devais voyagé avec mon père en 09/2019 mais ce voyage a du être annulé en raison de l'état de santé de mon père lequel est décédé en mars 2020, quelques mois plus tard.

l'assurance a demandé des pièces médicales complémentaires au dossier de demande de remboursement. Le médecin n'a pas accepté de remplir la grille mais a délivré une ordonnance qui a été fournie à l'assureur.

j'avais demandé à la CPAM de fournir un relevé des actes médicaux mais la demande n'a pas aboutie. Il a fallu plusieurs mois et je ne les ai obtenues qu'en 09/2021 après plusieurs demandes insistantes et également compte tenu des mois de confinement.

l'assureur refuse mon dossier pour cause de prescription biennale. Ai je un recours possible ?